Bourgeoisie de
Saillon

PROCES-VERBAL :

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 28 mai 2026 à 18H30
Salle de l'Envol

En présence de neuf bourgeois et quatre non-bourgeois, le président Thurre ouvre cette assemblée légalement convoquée.
Il rappelle l'ordre du jour tout en précisant que les documents nécessaires à la tenue de cette assemblée étaient à disposition des citoyens depuis vingt jours.

Il salue la présence de M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini et Associés SA, réviseuse des comptes.

1. **Protocole de la dernière assemblée bourgeoisiale**
 - Lecture et approbation

Le secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 27 novembre 2025.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. **Comptes 2025 de la bourgeoisie**
 - Lecture et commentaires

Le président Thurre commente les comptes 2025 de la bourgeoisie et apporte quelques précisions sur certains éléments. Il commente également les différents tableaux publiés.

Les comptes 2025 de la bourgeoisie bouclent avec des investissements nets de Fr.29'604.60, une perte de Fr. 71'133.34 et un capital propre de Fr. 882'641.41.

 - Rapport du réviseur des comptes

M. Philippe Dini de la Fiduciaire Dini & Associés SA lit les conclusions du rapport de révision qui recommandent l'approbation des comptes.

 - Approbation

L'assemblée bourgeoisiale approuve les comptes 2025 à l'unanimité.

3. **Divers**

Le conseiller Damien Luisier, président de la commission bourgeoisiale, informe que la bourgeoisie est à la recherche d'un preneur en DDP de la parcelle n° 4063. Sur cette parcelle les travaux de construction d'une antenne Swisscom sont en cours.

Puis les bourgeois sont informés :
- Des travaux sécuritaires entrepris sur le bâtiment de Luy d'Août ;
- Du projet de déboisement de l'alpage de Scinlloz.

La parole n'étant plus demandée, le président Thurre clôt cette assemblée avec les remerciements d'usage.

Il est 18h55.

Le Président
Charles-Henri Thurre

BOURGEOISIE

BOURGEOISIE DE SAILLON

Le Secrétaire
Boris Clerc